



Avis de Soutenance

Marion MAS

Droit - EDSJP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Patrimoine du débiteur et actif de la procédure collective

Soutenance prévue le **vendredi 13 novembre 2015** à 14H

Lieu : 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042 Toulouse salle Maurice Hauriou

Composition du jury proposé

Mme Francine MACORIG-VENIER	UT1 Capitole	Directeur de thèse
Mme Corinne SAINT-ALARY-HOUIN	UT1 Capitole	Examineur
M. Philippe ROUSSEL-GALLE	Paris Descartes faculté de droit	Rapporteur
M. Michel MENJUCQ	Paris Sorbonne	Rapporteur

Mots-clés patrimoine, droit patrimonial, procédure collective, droit de gage général des créanciers, droit de propriété,

Résumé :

Cette étude a pour objet l'analyse de la coïncidence entre le patrimoine du débiteur et l'actif de la procédure collective. Il s'agit de mettre en évidence les points de convergence et de divergence entre ces deux notions évolutives. Le patrimoine étant une notion polysémique, il peut être envisagé à la fois comme un contenant et comme un contenu. C'est autour de cette dualité d'acception que nous avons choisi d'organiser notre travail de thèse. Ainsi seront successivement abordés les contours du patrimoine et l'actif de la procédure collective (partie 1), puis le contenu du patrimoine et l'actif de la procédure (partie 2). Dans cette première partie, nous traiterons de la division du patrimoine et de son impact sur l'étendue de l'actif, puis de l'érosion du patrimoine et de ses conséquences sur l'actif de la procédure. Dans la seconde partie de notre étude, il sera question, d'une part, des biens appartenant au débiteur appréhendés par la procédure collective, et, d'autre part, des biens qui, bien qu'appartenant au débiteur, ne seront pas inclus dans l'actif de la procédure à laquelle il est soumis.